

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 95.023

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 7 Février à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

27 Janvier 1995

27 Janvier 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BERLAND, CANDAU, HUGENDBLER, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjointes

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU-SARLAT, PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, RAULT, REVOLAT et SABATHIER, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. LACOTTE par M. LE GUEUT
M. GAVEN par M. HUGENDBLER
MME FONTAN par M. MONNARD

ABSENTS- EXCUSES

: MM. ALONSO, MOULINEAU et TAP

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Construction d'une station service au Port - Lancement d'un appel d'offre

VOTE : Unanimité

LE RAPPORTEUR expose :

Par délibération en date du 23 AOUT 1993 le Conseil

Municipal décidait la réalisation des travaux de REHABILITATION DE LA CRIEE DE ROYAN et, notamment la construction d'une station de carburant et d'équipements d'avitaillements sur le QUAI DES SABLIERES au PORT.

Dans le cadre de la construction de cette station service il est prévu, d'une part, l'amenée des réseaux divers sur le site et, d'autre part, les équipements nécessaires à la distribution de carburants (V.R.D., génie civil, pieux, pontons, cuves, volucompteurs ...), pour un montant total de travaux estimé à 3.558.000 Francs TTC. Cette opération se décompose comme suit :

- Pour la partie "PECHE" :
ces travaux sont estimés prévisionnellement à la somme de 1.900.000 Francs HT, soit 2.253.400 Francs TTC
- Pour la partie "PLAISANCE" :
ces travaux sont estimés prévisionnellement à la somme de 1.100.000 Francs HT, soit 1.304.600 Francs TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

VU la nécessité de réaliser ces travaux,

VU la délibération du Conseil Municipal du 23 Août 1993,

VU le montant des subventions accordées pour ce type d'opérations,

VU le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques de la Ville,

VU l'avis de la Commission des TRAVAUX,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

- d'approuver le projet d'aménagement, ainsi que le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques de la

Ville relatif à la construction d'une station service et des équipements d'avitaillement au PORT

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à lancer un appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement d'une station service et des équipements d'avitaillement au PORT

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 21 Février 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS